

United Nations

Nations Unies

GENERAL
ASSEMBLY

ASSEMBLEE
GENERALE

UNRESTRICTED

A/C.3/SC.4/5
1 décembre 1948

FRENCH
ORIGINAL : FRENCH
ENGLISH

Dual distribution

Troisième session

TROISIEME COMMISSION

SOUS-COMMISSION 4

PROJET DE DECLARATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Cuba : Article additionnel destiné à devenir l'alinéa 2

de l'article 2

De même, il ne pourra y avoir aucune distinction fondée sur le fait que l'individu appartient à la population d'un territoire métropolitain non autonome ou sous tutelle.
